

Programme Unités de réadaptation fonctionnelle intensive

Direction des programmes Déficiences	Émis	2016-05-15
	Entrée en vigueur	2016-06-23
	Révisé	2016-06-07

Type (s) de clientèle/Expertise

Personne de 16 ans et plus présentant une déficience motrice (traumatisme craniocérébral, blessure orthopédique grave, amputation, accident cérébral vasculaire, Guillain-Barré, etc.) et devant être admise, afin de recevoir, pour une durée limitée, des services intensifs de réadaptation spécialisée nécessaire à la récupération des fonctions permettant un retour sécuritaire à domicile ou vers un milieu de vie substitut le cas échéant. La personne ne pouvant retourner dans son milieu de vie d'origine, qui a un potentiel de réadaptation et peut participer aux activités de réadaptation, doit être stable au niveau médical pour être dirigée en URFI DP.

2. Collaborateurs - Partenaires

Interne :

- Soins infirmiers;
- PCI;
- Hôtellerie;
- Entretien ménager;
- Nutrition clinique et inhalothérapie du CISSSMO pour l'URFI de Vaudreuil;
- SAT;
- PATCom;
- Programme de déficience auditive (DA) et la CASA;
- Programmes externes de réadaptation spécialisée;
- Autres directions du CISSSMO (ex. : SAPA).

Externe :

- CISSS Montérégie Est, CISSS Montérégie-Centre et CIUSSS de l'Estrie;
- CSUM et CIUSS du Nord-de-l'île-de Montréal (Hôpital du Sacré-Cœur);
- Établissements de première ligne au Québec;
- Cliniques de radiologie de la région;
- Médecins spécialistes et de famille;
- Association des traumatisés cranio-cérébral de la Montérégie (ATCCM);
- Organismes communautaires;
- Transport adapté et transporteurs privés (inter-établissement);
- SAAQ;
- CSST;
- IVAC;
- Laboratoires privés d'orthèses et de prothèses.

3. Synthèse des services offerts

Aide au développement des habiletés nécessaires à vivre chez soi de manière sécuritaire

- Évaluation des capacités, des limitations et des besoins et de leurs impacts sur la qualité de vie de la personne;
- Suivi médical et pharmacologique;
- Soins de santé;
- Interventions intensives de réadaptation visant la récupération des habiletés liées :
 - à la motricité, proprioception et perception;
 - à la nutrition;
 - à la communication orale et écrite;
 - aux activités intellectuelles;
 - aux activités de la vie quotidienne (préparation des repas, entretien du domicile, utilisation sécuritaire de différents équipements, etc.).
- Évaluation, recommandation et enseignement de stratégies compensatoires ou d'utilisation d'aides techniques et technologiques en prévision d'un retour à domicile et de la réalisation sécuritaire des activités courantes;
- Préparation du retour à domicile, incluant la planification des services d'aide qui seront requis;
- Enseignement aux proches à l'utilisation optimale de certaines aides techniques (lève-personne, appareil de gavage, etc.);
- Dépistage des conducteurs de véhicules automobiles à risque et identification des démarches à privilégier (de la conduite auto et des besoins d'adaptation de véhicule);
- Évaluation des besoins et recommandation d'adaptation du domicile qui permettent un retour à domicile sécuritaire;
- Évaluations, recommandations et accompagnement vers un milieu résidentiel autre que le domicile ou vers le CH d'origine, lorsque pertinent;
- Support pour la mise en place des mesures de protection en cas d'inaptitude.

Soutien psychosocial et counseling pour la personne et ses proches

- Interventions visant la récupération des habiletés liées :
 - aux relations interpersonnelles et l'expression des émotions;
 - aux relations amoureuses et à la sexualité;
 - aux rôles parentaux;
 - à la gestion du sommeil et de l'anxiété;
 - à la gestion des comportements inappropriés (consulter la fiche «Troubles graves du comportement»);
 - à l'adaptation à la nouvelle condition ou à l'évolution d'une maladie;
 - information, appui et aide à la personne et aux proches, comprenant leur participation aux processus de réadaptation.

4. Perspective

- Harmoniser les pratiques cliniques en URFI en regard du cycle clinique et en collaboration avec le personnel médical et des soins infirmiers;
- Améliorer l'offre de service en URFI déficience physique en Montérégie afin d'assurer l'accessibilité à des services adaptés et pertinents à la clientèle qui le requiert.

Processus d'élaboration / révision		
Rédigé par	Guy Forcier, coordonnateur des programmes régionaux DP	2016-05-15
Révisé par	Sara-Eve Tremblay, agente de communication	2016-06-07
Personnes consultées	Marie-Josée Roy, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP	2016-06-01
	Jean-Marc Ricard, directeur adjoint des programmes DI-TSA et de l'hébergement	2016-06-01

Historique du document		
Approuvé par	Claude Bouchard, directeur des programmes Déficiences	2016-06-23
Commentaires		